

Proposition de recommandations pour la prévention des infections à SARS-CoV-2 en secteur conventionné

1. Rappel des signes cliniques d'une infection à SARS-CoV-2 :

Au moins 2 symptômes parmi les 3 suivants :

- Fièvre mesurée supérieure à 38,5° C
- Toux importante
- Difficultés respiratoires

Le délai d'incubation, période entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes, de l'infection COVID-19 est de maximum 14 jours.

Définition d'un contact étroit : présence pendant au moins 15 minutes à moins de 2 mètres d'une personne infectée.

2. Se protéger et protéger les autres

a. Les gestes barrière :

Il y a lieu d'observer les mêmes consignes de précaution que pour toute autre infection respiratoire.

1. Le plus important: se laver régulièrement et correctement les mains. Vous trouverez la meilleure façon de vous laver les mains en ligne sur www.sante.lu
2. Tousser dans un mouchoir en papier ou dans le pli du coude. Jetez dès son utilisation le mouchoir dans une poubelle munie d'un couvercle.
3. Eviter de serrer des mains ou de faire la bise.
4. Eviter les contacts proches avec les personnes malades (garder une distance de 2 mètres au moins).
5. Rester à la maison si vous êtes malade. N'allez pas travailler !
6. Eviter autant que possible de toucher son visage avec ses mains

b. Personnes vulnérables :

Définition: Les personnes vulnérables sont les personnes de plus de 65 ans ou celles qui souffrent déjà d'une des maladies listées ci-après. Les maladies concernées sont :

- Le diabète
- Les maladies cardio-vasculaires
- Les maladies chroniques des voies respiratoires
- Le cancer
- Une faiblesse immunitaire due à une maladie ou à une thérapie

Consignes:

- Effectuer les courses en dehors des heures de pointe, si possible
- Reporter les voyages non nécessaires
- Eviter les événements de masse et les lieux rassemblant, en milieu confiné, un nombre élevé de personnes (cinémas, salles de concerts, enceintes sportives) et où il n'est pas possible de maintenir une distance de sécurité de 1 à 2 mètres
- Eviter les transports publics autant que possible.

c. Consignes concernant le port du masque :

Le port du masque de façon préventive n'est pas préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé comme moyen pour éviter une contamination avec le virus COVID-19.

L'utilisation de masques spéciaux (FFP2) pour prévenir l'infection au coronavirus n'a de sens que dans les hôpitaux où sont soignés les patients contaminés au coronavirus ainsi que dans les laboratoires, pour l'examen du matériel corporel de ces patients.

Le port du masque type chirurgical n'est préconisé que pour le personnel de santé examinant une personne présentant des signes d'infection ou pour une personne présentant des signes d'infection en présence d'autres personnes.

d. Recommandations en cas de symptômes ou de contact (direct ou étroit, inférieur à 2 m, plus de 15 minutes) avec une personne présentant des symptômes :

En cas de signes cliniques d'infection: **Auto-isolement**. Contacter son médecin traitant pour se faire prendre en charge médicalement et obtenir un certificat médical. Rester chez soi pendant sept jours au minimum et éviter si possible tout contact avec d'autres personnes. Rester à domicile 24 heures après la disparition des signes cliniques.

En cas de contact direct ou étroit (moins de deux mètres et plus de 15 minutes) avec une personne dont l'infection au coronavirus est confirmée: **Auto-quarantaine**. Rester chez soi pendant 7 jours à compter du diagnostic du cas confirmé. Eviter tout contact avec d'autres personnes. Puis si absence d'apparition de signes cliniques, possibilité de reprendre son activité avec prise de la température deux fois par jour pendant 7 jours ou apparition d'une toux ou de difficultés respiratoires.

Test diagnostic: Le test systématique n'est plus recommandé. Il sera réservé aux cas sévères ou avec complications.

Si vous êtes malades, rentrez ou restez à la maison.

Si vos collaborateurs ou votre patientèle/clientèle présentent des signes d'infection, nous conseillons qu'ils restent à la maison.

Surveillez l'évolution à distance de l'état de santé des personnes que vous connaissez et qui seraient infectées.

e. Recommandations sanitaires générales :

- Respecter autant que possible les distances recommandées entre deux personnes (au moins 2 mètres) pour éviter la propagation aérienne du virus.
- Eviter les rassemblements dans des espaces confinés (réunions, meeting, etc.)
- Privilégier autant que possible le télétravail (pour le personnel administratif par exemple)
- En l'absence de disponibilité de solutions hydro alcooliques, un lavage soigneux des mains avec du savon est suffisant.

Ces consignes sont susceptibles d'évoluer régulièrement. Merci de consulter les liens ci-dessous chaque jour.

Références et liens :

<https://sante.public.lu/fr/prevention/coronavirus-00/index.html>

https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiques/2020/03-mars/12-cdg-extraordinaire-coronavirus.html